



# CHARTRE ENGAGEMENTS

## ECO-RESPONSABLES MAESTRO

### Introduction :

Chez Maestro, nous sommes fermement engagés à adopter une approche responsable et respectueuse de l'environnement dans notre activité de syndic. Nous partageons la volonté du Groupe GIBOIRE de promouvoir des activités immobilières plus durables et éthiques, en veillant à prolonger les intentions initiales au-delà de la livraison des bâtiments et en les adaptant à la réalité de leur utilisation. Maestro Syndic est l'outil de gestion de copropriétés qui répond à cette volonté, en favorisant une gestion de proximité prenant en compte l'ensemble du cycle de vie du bâtiment.

### Nos objectifs :

- **Accompagner** activement les copropriétaires dans la mise en œuvre d'actions concrètes favorables à l'environnement, telles que la réduction de l'empreinte carbone, la préservation de la biodiversité et la gestion responsable des ressources.
- **Faciliter** les démarches vertueuses et encourager les copropriétaires à les intégrer dans leurs pratiques.
- **Soutenir et amplifier** les initiatives impulsées par les autres métiers du Groupe GIBOIRE dans le cadre de ses activités de promotion, en assurant leur continuité après la livraison des immeubles neufs.

### Nos engagements :

1. **Aider à l'amélioration de la performance environnementale des copropriétés :**
  - Répondre aux interrogations des clients sur ces démarches.
  - Établir un plan pluriannuel de travaux en partenariat avec des prestataires référencés pour des actions telles que le calorifugeage et le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).
  - Faciliter la recherche de dispositifs financiers et techniques pour améliorer les équipements, en collaborant par exemple avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).
  - Accompagner les projets et usages énergétiquement performants et encourager les énergies renouvelables.
2. **Participer à la préservation de la biodiversité et améliorer la valeur écologique des copropriétés :**
  - Proposer un ou plusieurs acteur(s) référencé(s) pour l'entretien des espaces extérieurs communs, en veillant à préserver la biodiversité.
  - Accorder une réflexion spécifique à la gestion des eaux pluviales et à l'imperméabilisation des sols lors de travaux.
3. **Optimiser la gestion de l'eau :**
  - Encourager la récupération des eaux pluviales.
  - Inciter à la limitation des consommations d'eau potable

- Aider la recherche de financements pour l'installation d'équipements favorisant une utilisation responsable de l'eau.

**4. Accompagner nos copropriétaires pour la limitation des déchets et une meilleure gestion des ressources :**

- Promouvoir le réemploi des matériaux lors de travaux.
- Mettre en place une gestion efficace et responsable des déchets, tels que le compost ou les emballages.

**5. Favoriser les usages à faible impact :**

- Prioriser les acteurs locaux et les circuits courts.
- Encourager les équipements partagés et les espaces dédiés, tels que les bibliothèques partagées ou ateliers de réparations.
- Informer les copropriétaires via des affichages appropriés.
- Encourager les modes de transport actifs et durables.

**6. Incarner l'exemplarité environnementale au quotidien :**

- Ouvrir les assemblées générales à la visioconférence.
- Favoriser la dématérialisation des documents.
- Encourager les déplacements doux.
- Assurer une formation continue des collaborateurs de Maestro Syndic pour développer leurs connaissances, leur sensibilité environnementale, et leur capacité de conseil.